



Opération STOP-PUB

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine vous invite à adopter un geste éco-citoyen grâce à ce Stop pub.

Objectif : réduire le gaspillage en aidant les citoyens qui ne souhaitent pas recevoir de publicités dans leur boîte aux lettres mais qui souhaitent continuer à recevoir la presse des collectivités (Région, Département, Commune).

Comment ?

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine met à disposition gratuitement cet autocollant Stop-pub (disponible à l'Hôtel de Ville, annexes, service déchets...).

Si vous souhaitez tout de même être au courant des promotions, consultez en ligne : certains magasins et grandes surfaces proposent leur catalogue sur leur site internet.

Le saviez-vous ?

En apposant un autocollant mentionnant le refus de recevoir des imprimés non adressés, les foyers peuvent réduire d'environ 40 kg par an leurs déchets et économiser des ressources naturelles.

1 tonne de papier, c'est 10 arbres + 15 m³ d'eau + 6000 kwh

Réclamations

- ✓ Vous continuez à recevoir des courriers non adressés et de la publicité malgré votre stop-pub ?
- ✓ Vous ne recevez plus journaux des collectivités ?
- ✓ Les publicités ou les journaux non distribués sont déposés en grand nombre dans votre immeuble ou boîte aux lettres ?

Signalez le dysfonctionnement sur notre site www.agglo-belfort.fr rubrique déchets, nous en ferons part aux distributeurs.



Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Service déchets ménagers

Tél. : 03 84 54 24 24 www.agglo-belfort.fr